

ENVIRONNEMENT

Le Parlement européen dit non à la pêche électrique PAGE II

SCIENCES

Le Parlement européen dit non à la pêche électrique

À la surprise générale, les députés européens ont voté très largement contre l'autorisation des chaluts équipés d'électrodes.

ISABELLE ORY **y** @isabelleory BRUXELLES

ENVIRONNEMENT L'ampleur de la victoire a surpris même les adversaires de la pêche électrique: par 402 voix contre 232, le Parlement européen a voté mardi l'interdiction totale de cette pratique dénoncée par les défenseurs de l'environnement. « C'est un succès radical, une victoire absolue », s'est réjouie Claire Nouvian, la présidente de l'association Bloom, quelques minutes après le vote.

Le succès paraît d'autant plus éclatant que la mobilisation n'avait que quelques semaines et qu'elle émane quasi exclusivement d'acteurs français : des ONG en passant par les eurodéputés comme l'écologiste Yannick Jadot ou les artisans-pêcheurs. Ensemble, ils ont retourné le Parlement. Le 21 novembre dernier, les eurodéputés de la Commission pêche avaient au contraire voté l'extension de cette pratique, autorisée à titre expérimental depuis 2006 dans une zone de la mer du Nord.

Aux Pays-Bas, cette volte-face suscite la consternation. Une délégation d'euro-députés néerlandais de tous bords politiques a convoqué une conférence de presse pour dénoncer « une décision incompréhensible » basée selon eux sur des « fake news », des fausses informations. Les Néerlandais sont actuellement les seuls à miser sur cette pêche qu'ils présentent comme « innovante ». Les chaluts électriques sont équipés d'électrodes qui provoquent des convulsions

chez les soles ou les carrelets enfouis dans le sable et les jettent directement dans les filets. C'est très efficace : depuis que leurs collègues ont investi dans cette pêche, les fileyeurs du nord de la France ont vu leurs captures de poissons plats environ divisées par deux, selon leurs représentants.

« Une coalition bizarre d'ONG et de pêcheurs français a gagné, les Pays-Bas doivent maintenant travailler au Conseil pour sauver ce qui peut être sauvé », réclame l'élu libéral néerlandais Gerben-Jan Gerbrandy. Les opposants à la pêche électrique ont gagné une bataille mais pas encore la guerre : il faut désormais entamer les négociations avec les États. En mai dernier, les Vingt-Huit avaient adopté leur position, prônant le statu quo en mer du Nord et l'éventuelle extension de l'électrification des chaluts au reste des zones de pêche si les scientifiques y étaient favorables. « À l'époque, les ministres de la Pêche n'en ont quasiment pas discuté, mais le contexte a changé », estime une source européenne.

« Le gouvernement français va devoir sortir de sa passivité », prône Yannick Jadot. Message d'ores et déjà reçu par Nicolas Hulot. Le ministre de la Transition écologique salue le vote du Parlement européen. « La France souhaite que les pratiques de pêche européennes restent un modèle de référence respectueux des ressources naturelles et de l'environnement », écrit-il dans un message posté à la mijournée sur Twitter.

Les discussions entre le Parlement et le Conseil des ministres devraient commencer rapidement. Elles porteront sur l'ensemble des mesures techniques (taille des poissons, maillage des filets, etc.) liées à la politique commune de la pêche. La victoire des pro-environnement sur la pêche électrique ne doit d'ailleurs pas faire oublier le reste du texte. Le Parlement européen a adopté hier de nombreux amendements qui risquent d'aboutir à une moindre protection des milieux marins.



Un chalutier néerlandais pratiquant la pêche électrique en mer du Nord. TON KOENE/ZUMA/REA